Image not found or type unknown

Droit du conjoint après construction d'une maison sur un terrain

Par **nigile**, le **14/03/2016** à **15:19**

Bonjour,
Mon conjoint et moi même (nous nous marions cette année) avons construit une maison (crédit aux deux noms) sur MON terrain.
Nous savons que tout ce qui est sur un terrain, appartient au propriétaire du terrain. Comment faire pour qu'il devienne propriétaire de sa part de maison à moindre coût.
Cordialement

Par **youris**, le **14/03/2016** à **15:26**

Bonjour,
Il doit être possible de faire entrer ce bien propre ddans la communauté par un contrat de mariage.
Prenez contact avec un notaire.
sinon il reste la vente ou la donation d'une part du bien.
Mais ce n'est pas gratuit.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés